

---

# L'Allemagne à la recherche d'une stratégie de politique africaine

---

**Tobias Koepf**

*Janvier 2015*

Comité d'études des relations franco-allemandes

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte  
n'engagent que la responsabilité des auteurs.*

Cette « Note du Cerfa » est publiée dans le cadre du  
« Dialogue d'avenir franco-allemand », un projet mené en coopération par le  
Comité d'études des relations franco-allemandes de l'Institut français des  
relations internationales, la Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik et la

**Robert Bosch Stiftung**

Les activités de recherche, de secrétariat de rédaction et de publication  
du Cerfa bénéficient du soutien du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie  
du ministère des Affaires étrangères et du Frankreich-Referat  
de l'Auswärtiges Amt.



Directeur de collection : Hans Stark

ISBN : 978-2-36567-346-4

© Ifri – 2015 – Tous droits réservés

Ifri  
27 rue de la Procession  
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE  
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00  
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60  
Email : [ifri@ifri.org](mailto:ifri@ifri.org)

Ifri-Bruxelles  
Rue Marie-Thérèse, 21  
1000 – Bruxelles – BELGIQUE  
Tél. : +32 (0)2 238 51 10  
Fax : +32 (0)2 238 51 15  
Email : [bruxelles@ifri.org](mailto:bruxelles@ifri.org)

Site Internet : [ifri.org](http://ifri.org)

## Auteur

---

Depuis juillet 2014, Tobias Koepf est chercheur associé au sein du programme France/Relations franco-allemandes de la Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik (DGAP). Il a auparavant dirigé un projet transversal sur la région du Sahel à l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (EUISS) à Paris et a été chercheur invité dans le cadre du programme TAPIR (Transatlantic Post-Doc Fellowship for International Relations and Security) à l'Institut des États-Unis pour la paix (United States Institute of Peace, USIP) à Washington ainsi qu'à l'Institut français des relations internationales (Ifri) à Paris. De 2007 à 2011, il a travaillé à la Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP) à Berlin. Tobias Koepf a étudié les sciences politiques à l'université Ludwig-Maximilian de Munich et soutenu sa thèse de doctorat en 2011 à l'université de Koblenz-Landau.

## Résumé

---

Au début de l'année 2014, peu de temps après l'entrée en fonction du gouvernement de coalition CDU-SPD en décembre 2013, a été lancé en Allemagne un débat sur l'avenir de la politique africaine du pays. Suite à ce dernier, le gouvernement fédéral a pris la décision de faire élaborer une nouvelle stratégie pour l'Afrique qui a été finalement publiée en mai 2014 sous le titre « Lignes directrices de la politique africaine ». Cette « Note du Cerfa » entend replacer le récent débat sur la politique africaine de l'Allemagne dans le contexte des discussions passées dont celle-ci a fait l'objet, et s'interroge sur sa réorientation annoncée. Dans ce but, elle analyse d'une manière comparative ces « Lignes directrices de la politique africaine » et le « Projet pour l'Afrique » présenté par le gouvernement fédéral en 2011.

Dans un premier temps, elle donne un aperçu des débats qui ont eu lieu en Allemagne sur l'Afrique depuis le début du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle, afin de mettre en lumière l'évolution du regard porté outre-Rhin sur le continent africain. Néanmoins, même si ce dernier avait gagné en importance dans la politique étrangère allemande, une stratégie globale faisait toujours défaut. Pour y répondre le gouvernement de coalition CDU-FDP décida au cours de l'année 2010 de mettre sur pied une stratégie globale pour l'Afrique aboutissant à la publication en 2011 du « Projet pour l'Afrique », objet de la deuxième partie de la présente note. S'il y était annoncé que la collaboration des différents ministères serait désormais mieux coordonnée et que le ministère des Affaires étrangères assurerait la « cohérence des initiatives allemandes », cette louable intention ne fut qu'insuffisamment transposée dans les faits. Chacun des différents ministères continua de suivre sa propre voie, entre autres raisons parce que leurs titulaires appartenaient à des familles politiques différentes. Par conséquent, la politique africaine de l'Allemagne ne gagna guère en cohérence et les contradictions entre les objectifs de certaines initiatives apparurent à nouveau au grand jour.

Enfin, est menée ici une analyse détaillée des « Lignes directrices de la politique africaine » de mai 2014. Celles-ci, tout comme le « Projet pour l'Afrique », offrent certes un bon aperçu de ce que l'Allemagne fait ou envisage de faire sur le continent, mais elles ne proposent toujours pas de priorités thématiques et régionales claires comme on serait en droit de l'attendre d'un document stratégique. Néanmoins, elles dévoilent une évolution importante de la stratégie africaine de l'Allemagne dans le domaine de la sécurité. L'objectif prioritaire de Berlin en la matière consiste toujours à fournir des moyens financiers et logistiques pour permettre à l'Union africaine (UA) et aux différentes organisations régionales de mieux gérer les crises auxquelles le continent fait face. Le gouvernement fédéral se montre toutefois

davantage disposé à aller plus loin, comme en témoigne l'envoi de soldats allemands en Afrique. Dans ce cadre, l'Allemagne privilégie les missions de formation militaire, comme celles actuellement en cours au Mali et en Somalie. En revanche, la participation de la Bundeswehr à des actions plus « musclées », notamment dans le cadre de l'opération militaire de l'Union européenne (UE) en République démocratique du Congo (RDC), voire à des opérations de combat, comme en mène aujourd'hui la France dans la région du Sahel (opération Barkhane), n'est pas envisageable à l'heure actuelle, à en juger par le contenu des « Lignes directrices » de 2014 et les déclarations de nombreux responsables allemands.

# Executive Summary

---

At the beginning of 2014, shortly after the CDU-SPD coalition government assumed office in December 2013, a public debate unfolded around the future of Germany's Africa policy. As a consequence, the federal government elaborated a new Africa Strategy, which presented in May 2014 the "Federal Government Policy Guidelines for Africa". This *Note du Cerfa* puts the debate in the context of prior debates on the German Africa policy and examines the reorientation of German policy on that continent. In doing so, this *Note* will analyze comparatively the 2014 strategy paper and the 2001 federal government's "Concept for Africa".

To begin with, the analysis provides an overview of the German Africa debate since the beginning of the 21<sup>st</sup> century. In this debate the perception of the African continent has noticeably evolved. Most notably, it has been recognized that German foreign policy has lacked a comprehensive strategy for the African continent, despite Africa's increased significance. This ought to have changed in 2011 when the CDU-FDP coalition government published the "Concept for Africa". However, although the document announced the government's intention to improve coordination among the various ministries, in practice little has been achieved in this regard. The ministries have continued to pursue their own course, partly because of different political-party affiliations. The problem of lack of coherence in Germany's Africa policy has been barely reduced, and conflicts concerning the goals of this policy persist.

Similar to the 2011 "Concept for Africa", the 2014 "Federal Government Policy Guidelines for Africa" provide a good overview about German activities in Africa, but still lack clear thematic and regional prioritization. Nonetheless, some evolution of German foreign policy vis-à-vis Africa is evident in the document: A strategic profile of German policy in Africa can be discerned in the realm of security policy. Supporting (financially and logistically) the endeavors of the African Union and African regional organizations continues to be the primary objective. In addition, the federal government displays increasingly a willingness to commit its own troops to the African continent. In doing so, Berlin relies above all on participation in military training missions, as currently in Mali and Somalia. However, according to both the document and the comments of numerous German politicians, more robust missions, such as German participation in the EU military operation in the Democratic Republic of the Congo, and even combat missions, such as the current French one in the Sahel region ("Operation Barkhane"), are ruled out.

# Sommaire

---

<b>TOUR D’HORIZON DES DÉBATS</b>	
<b>RELATIFS À LA POLITIQUE AFRICAINE DE L’ALLEMAGNE .....</b>	<b>6</b>
<b>L’Afrique, « un continent aux multiples crises » :</b>	
<b>la cristallisation de la politique africaine de l’Allemagne</b>	
<b>autour des questions de sécurité (2003-2008) .....</b>	<b>7</b>
<b>L’Afrique, « un continent aux multiples opportunités » :</b>	
<b>la croissance économique africaine, une chance pour</b>	
<b>l’économie allemande (à partir de 2008) .....</b>	<b>10</b>
<b>LE « PROJET POUR L’AFRIQUE » DE 2011 :</b>	
<b>UNE VISION D’ENSEMBLE SANS PRIORITÉS CLAIREMENT DÉFINIES .....</b>	<b>12</b>
<b>Des priorités régionales et thématiques mal définies .....</b>	<b>12</b>
<b>Des objectifs toujours contradictoires .....</b>	<b>14</b>
<b>LES « LIGNES DIRECTRICES DE LA POLITIQUE AFRICAINE » DE 2014 :</b>	
<b>UN PAS EN AVANT, UN PAS EN ARRIÈRE .....</b>	<b>16</b>
<b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>19</b>

# Tour d'horizon des débats relatifs à la politique africaine de l'Allemagne

Au début de l'année 2014, peu de temps après l'entrée en fonction du gouvernement de coalition CDU-SPD en décembre 2013, a été lancé en Allemagne un débat sur l'avenir de la politique africaine du pays. C'est la nouvelle ministre de la Défense, Ursula von der Leyen, qui, la première, a ouvert la discussion en annonçant un renforcement de l'engagement de l'armée fédérale dans le cadre des interventions internationales menées dans les zones de conflit, en particulier sur le continent africain. Le ministre des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, proposa alors de développer une stratégie pour la politique africaine de l'Allemagne, afin d'inscrire l'envoi de soldats allemands dans un cadre général mieux défini. Certes, la redéfinition de la politique allemande pour l'Afrique fut très rapidement supplantée dans les médias par l'aggravation de la crise en Ukraine, et recula dans la liste des priorités du nouveau gouvernement fédéral. Toutefois, ce dernier, qui n'avait pas renoncé à élaborer un nouveau document posant les bases des relations entre l'Allemagne et le continent africain, a présenté en mai 2014 ses nouvelles « Lignes directrices de la politique africaine ».

La présente note entend replacer le récent débat sur la politique africaine de l'Allemagne dans le contexte des discussions passées dont celle-ci a fait l'objet, et s'interroge sur sa réorientation annoncée. Nous commencerons donc par un récapitulatif des débats qui ont eu lieu en Allemagne sur l'Afrique depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, afin de mettre en lumière l'évolution du regard porté outre-Rhin sur le continent africain. Ensuite, nous nous intéresserons au « Projet pour l'Afrique » présenté par le gouvernement fédéral en 2011 et qui constitue la première véritable tentative de stratégie africaine associant plusieurs ministères allemands. Enfin, nous aborderons les « Lignes directrices de la politique africaine » de 2014 pour déterminer si et, le cas échéant, dans quelle mesure celles-ci vont plus loin que le projet de 2011.

Cela fait bien longtemps que les responsables politiques allemands débattent des objectifs de la politique africaine de leur pays. Depuis le début des années 1990, ils ont tenté à plusieurs reprises de lui donner une nouvelle orientation. Malgré ces efforts, elle est restée ce qu'elle était depuis les années 1970 : une politique axée essentiellement sur le développement et la lutte contre la pauvreté. Le fait que le principal ministère à s'intéresser de près à l'Afrique était encore, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, le ministère de la



Coopération économique et du Développement (*Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung*, BMZ) en est une parfaite illustration. Ainsi, en juin 2000, ce dernier publia un document de travail intitulé « Points forts de la coopération au développement », dans lequel 14 pays africains étaient désignés comme des « États prioritaires » et neuf autres comme des « États partenaires » de la politique allemande de coopération au développement<sup>1</sup>. Étaient concernés au premier chef les États dont les gouvernements respectaient les droits de l'homme ainsi que les principes de la démocratie et de l'état de droit (au moins dans une certaine mesure)<sup>2</sup>.

Le ministère des Affaires étrangères, qui avait jusque-là joué un rôle plutôt subalterne dans la politique africaine, publia à son tour, en 2001, une « stratégie pour l'Afrique », dont le contenu ne se distinguait guère de celui du projet présenté peu de temps avant par le BMZ, puisqu'il insistait particulièrement sur les « valeurs » (droits de l'homme, démocratie, état de droit) défendues par la politique allemande. Ce document présentait toutefois une originalité : le ministère des Affaires étrangères y annonçait cinq projets régionaux (pour le sud, l'est et l'ouest de l'Afrique, ainsi que pour la Corne de l'Afrique et l'Afrique centrale). Ces cinq projets ne suivaient pas le même schéma et leurs contenus respectifs étaient très différents, mais ils représentaient un véritable pas en avant, car ils contribuaient à donner une image plus nuancée du continent africain, dont on avait en Allemagne une vision généralement monolithique. Toutefois, contrairement à ce qui était prévu, ces projets régionaux ne firent l'objet d'aucune mise à jour les années suivantes – alors qu'il aurait sans nul doute été judicieux d'en assurer le suivi<sup>3</sup>.

### ***L'Afrique, « un continent aux multiples crises » : la cristallisation de la politique africaine de l'Allemagne autour des questions de sécurité (2003-2008)***

Au début des années 2000, les dirigeants allemands ont progressivement pris conscience que les problèmes auxquels était confronté le continent africain en matière de sécurité, tels que

---

<sup>1</sup> Bundestag, *Drucksache 14/7638*, 28 novembre 2001, disponible sur : <[dipbt.bundestag.de/doc/btd/14/076/1407638.pdf](http://dipbt.bundestag.de/doc/btd/14/076/1407638.pdf)>.

<sup>2</sup> D'autres documents relatifs à l'Afrique publiés par le BMZ au début du XXI<sup>e</sup> siècle sont commentés dans : S. Schmidt, « Afrika südlich der Sahara », in S. Schmidt, G. Hellmann et R. Wolf (dir.), *Handbuch zur deutschen Außenpolitik*, Wiesbaden, Vs Verlag Fur Sozialwissenschaften, 2007, p. 532-544 (p. 539-540).

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 541.

l'effondrement des États, le terrorisme et le crime organisé, pouvaient aussi avoir des conséquences – directes et indirectes – sur l'Allemagne. Cependant, le gouvernement fédéral estimait toujours que son rôle était de contribuer à lutter contre ces problèmes par des moyens civils, comme la médiation politique, l'aide humanitaire d'urgence, la coopération au développement sur le long terme, etc. L'Allemagne n'envisageait pas encore sérieusement de se lancer dans une intervention militaire directe, comme en pratiquaient la France (à partir de 2002 en Côte d'Ivoire) ou la Grande-Bretagne (en Sierra Leone en 2001). En mai 2004, cet engagement « civil » fut à nouveau défini dans un plan d'action publié par le ministère des Affaires étrangères – lequel ne concernait pas que l'Afrique –, intitulé « Prévention des crises, résolution des conflits et consolidation de la paix par des moyens civils<sup>4</sup> ». S'agissant de l'Afrique, le plan d'action mettait en avant « le soutien ciblé à l'Union africaine (UA) et aux organisations subrégionales africaines pour la mise en place et le développement d'institutions efficaces de prévention et de gestion des conflits », grâce à « divers instruments (tels que la politique de développement et la livraison de matériel)<sup>5</sup> ».

Si, dans les années qui suivirent, l'idée d'envoyer aussi des soldats allemands fut évoquée plus tôt que prévu à plusieurs reprises, c'est moins en raison d'un changement d'opinion de Berlin que parce que l'Union européenne (UE), l'Organisation des Nations unies (ONU) ainsi que certains partenaires européens firent davantage pression sur l'Allemagne pour qu'elle contribue à la gestion des crises en Afrique en fournissant elle aussi des contingents. À l'époque, l'Allemagne s'engagea dans la lutte contre le terrorisme en Afghanistan ainsi que dans les opérations de stabilisation dans les Balkans, et commença à être perçue par ses alliés comme un partenaire potentiel pour des interventions militaires dans d'autres régions du monde.

Par la suite, l'Allemagne envoya des contingents relativement importants en Afrique, essentiellement dans le cadre d'interventions militaires de l'UE. À l'initiative de la France, qui souhaitait inscrire son engagement en Afrique, jusque-là unilatéral, dans un cadre européen, mais aussi d'autres États membres comme la Belgique, le Portugal et l'Espagne, l'UE avait choisi, outre les États balkaniques, le continent africain comme premier terrain d'opération pour des interventions militaires propres, indépendantes de l'OTAN, dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune. L'engagement de l'Allemagne monta d'un cran avec la participation d'importants contingents de la Bundeswehr à l'opération EUFOR RD Congo (de juin à septembre 2006), destinée à assurer le bon

---

<sup>4</sup> Gouvernement fédéral, *Zivile Krisenprävention, Konfliktlösung und Friedenskonsolidierung*, Berlin, 12 mai 2004, disponible sur : <[www.auswaertiges-amt.de/cae/servlet/contentblob/384230/publicationFile/4345/Aktionsplan-De.pdf](http://www.auswaertiges-amt.de/cae/servlet/contentblob/384230/publicationFile/4345/Aktionsplan-De.pdf)>.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 4.

déroulement des élections présidentielles et parlementaires en République démocratique du Congo (RDC)<sup>6</sup>. En outre, la marine allemande participe depuis 2008 à l'opération militaire de l'UE baptisée EUNAVFOR Atalanta, dont l'objectif est de lutter contre la piraterie au large des côtes de la Somalie<sup>7</sup>.

À la même époque, la Bundeswehr prit également part à plusieurs missions de maintien de la paix de l'ONU, en fournissant néanmoins des effectifs nettement plus restreints que dans le cadre des opérations militaires de l'UE. Ainsi, le gouvernement fédéral soutint, à partir de janvier 2008, l'opération hybride UA-Nations unies au Darfour (MINUAD), en mettant à disposition des avions de transport ainsi que du personnel affecté à diverses tâches, après avoir contribué de la même manière, dès 2004, à la mission précédente, baptisée Mission de l'UA au Soudan (AMIS). Depuis 2005, des observateurs militaires allemands sont présents dans le pays, dans le cadre de la Mission des Nations unies au Soudan (UNMIS), devenue la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (UNMISS) depuis la proclamation de l'indépendance de la République du Soudan du Sud, en 2011.

Durant ces années, la politique de sécurité allemande était encore essentiellement déterminée par des décisions extérieures, l'Allemagne n'étant à l'origine d'aucune des opérations dans lesquelles la Bundeswehr était engagée. En outre, des doutes profonds subsistaient quant à l'intérêt d'un engagement militaire direct en Afrique. La participation de soldats allemands à des opérations militaires internationales devint cependant une option politique réaliste entre 2003 et 2008. Cette éventualité, de plus en plus souvent évoquée dans la vie publique, suscitait néanmoins une vive polémique.

---

<sup>6</sup> Après de longues discussions internes, le gouvernement fédéral décida : 1) de mettre à disposition jusqu'à 780 soldats ; 2) d'assumer le commandement des opérations de l'armée fédérale depuis Potsdam, qui servit de quartier général durant l'opération ; 3) de fournir le commandant de l'opération en la personne du général Karlheinz Viereck.

<sup>7</sup> Le refus du gouvernement fédéral de participer à une opération militaire de l'UE lancée elle aussi à l'initiative de la France à l'est du Tchad et de la République centrafricaine (EUFOR Tchad/RCA) prouva toutefois que l'Allemagne ne se laissait pas convaincre de s'associer à toutes les interventions de l'UE en Afrique. Les chances de succès lui paraissaient alors trop minces et elle doutait aussi des véritables intentions de la France, qui entretenait des relations bilatérales étroites avec le président tchadien Idriss Déby, personnalité controversée. Voir P. Berg, « EUFOR Tchad/RCA: Die EU als Agent französischer Interessen », in M. Asseburg et R. Kempin (dir.), *Die EU als strategischer Akteur in der Sicherheits- und Verteidigungspolitik? Eine systematische Bestandsaufnahme von ESVP-Missionen und -Operationen*, Berlin, Stiftung Wissenschaft und Politik, « SWP-Studie », n° 32, décembre 2009, p. 62-76.

## **L'Afrique, « un continent aux multiples opportunités » : la croissance économique africaine, une chance pour l'économie allemande (à partir de 2008)**

À compter de 2008 environ, un discours relativement nouveau vint se juxtaposer au discours sécuritaire : l'Afrique n'y était plus présentée comme le « continent de la pauvreté » ou « des crises », mais plutôt comme le « continent des opportunités ». Ce changement de perspective était dû essentiellement au boom économique enregistré dans certains pays africains. Avec un taux de croissance moyen de 5 à 6 %, l'Afrique subsaharienne était en 2010 la région du monde où le développement économique était le plus fort, et c'est également dans cette zone que se trouvaient entre 2001 et 2010 six des États affichant les taux de croissance les plus élevés (Angola, Nigeria, Éthiopie, Tchad, Mozambique, Rwanda)<sup>8</sup>. L'émergence d'une classe moyenne africaine (dotée, selon les critères locaux, d'un revenu allant de 2,20 à 20 dollars par jour)<sup>9</sup> fit naître l'espoir que les populations africaines en forte augmentation pourraient aussi constituer à l'avenir un marché de consommation intéressant.

L'économie allemande étant par tradition fortement tournée vers l'exportation, les milieux économiques allemands, qui avaient jusque-là prêté peu d'attention à l'Afrique subsaharienne, commencèrent à s'y intéresser de plus près. Le gouvernement fédéral leur emboîta le pas, surtout après l'entrée en fonction du gouvernement de coalition CDU-FDP en 2009. Le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Guido Westerwelle, à l'instar du ministre du Développement Dirk Niebel, se rendit plusieurs fois sur le continent africain, en ciblant les États qui offraient les débouchés économiques les plus intéressants, à savoir le Ghana (visite en 2013), le Mozambique (2013), le Nigeria (2013), l'Afrique du Sud (2010 et 2013) et la Tanzanie (2010).

En dépit de l'importance nouvellement accordée à l'Afrique dans la politique étrangère allemande, le gouvernement fédéral n'avait toujours pas défini de stratégie globale pour le continent africain. L'Allemagne restait perçue, dans la plupart des domaines politiques, mais en particulier dans celui de la sécurité, comme un suiveur « mu, en matière de politique africaine, par les initiatives des

---

<sup>8</sup> « Daily chart: Africa's impressive growth », *The Economist*, 6 janvier 2011, disponible sur : <[www.economist.com/blogs/dailychart/2011/01/daily\\_chart](http://www.economist.com/blogs/dailychart/2011/01/daily_chart)>.

<sup>9</sup> S. Njanji, « One-third of Africans have entered middle class », Agence France Presse (AFP), 27 octobre 2014, disponible sur : <[news.yahoo.com/one-three-africans-entered-middle-class-175053335.html](http://news.yahoo.com/one-three-africans-entered-middle-class-175053335.html)>.

autres<sup>10</sup> ». En 2008, Stefan Mair et Denis Tull, deux spécialistes allemands de l'Afrique, écrivaient dans une étude critique que si l'Allemagne ne se décidait pas à fixer des priorités thématiques et régionales claires, elle ne sortirait jamais de ce rôle<sup>11</sup>. Selon eux, la principale raison pour laquelle la politique africaine de l'Allemagne restait dépourvue de stratégie tenait à l'éparpillement des compétences et attributions dans ce domaine : alors qu'il incombait toujours au ministère des Affaires étrangères de décider de la politique africaine (comme de toute la politique étrangère), la majeure partie des fonds était allouée au ministère de la Coopération économique et du Développement<sup>12</sup>.

---

<sup>10</sup> S. Mair et D. Tull, *Deutsche Afrikapolitik: Eckpunkte einer strategischen Neuorientierung*, Berlin, Stiftung Wissenschaft und Politik, « SWP-Studie », n° 10, mars 2009, p. 5.

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> L'« option la plus radicale » proposée par S. Mair et D. Tull pour que la politique africaine de l'Allemagne devienne plus cohérente était par conséquent d'intégrer le ministère de la Coopération économique et du Développement dans le ministère des Affaires étrangères ou, à tout le moins, de clarifier les attributions de chacun des ministères ou encore de renforcer les compétences du chargé des questions africaines au sein du ministère des Affaires étrangères (*ibid.*, p. 6). Avant les élections au Bundestag de 2009, l'intégration du BMZ dans le ministère des Affaires étrangères fut effectivement à l'ordre du jour, lorsque Dirk Niebel, à l'époque secrétaire général du FDP, annonça pendant la campagne électorale qu'il souhaitait supprimer le BMZ. Lorsque, après les élections, D. Niebel fut nommé ministre du Développement, la suppression de son propre portefeuille ne fut plus sérieusement envisagée.

# Le « Projet pour l'Afrique » de 2011 : une vision d'ensemble sans priorités clairement définies

---

Face à l'intensification du débat sur la place de l'Afrique dans la stratégie économique et la politique de sécurité de l'Allemagne, le gouvernement de coalition CDU-FDP décida, au cours de l'année 2010, de mettre sur pied une stratégie globale pour l'Afrique. Sous l'égide du ministère des Affaires étrangères, un groupe de travail composé de représentants de tous les ministères, mais aussi de membres de groupes parlementaires, d'associations économiques, de fondations politiques, d'organisations non gouvernementales (ONG), d'églises, de syndicats et de groupes de réflexion, fut chargé d'élaborer un document commun. En raison du grand nombre d'acteurs sollicités, la rédaction de ce document représentait un gigantesque « défi bureaucratique<sup>13</sup> ». Il s'écoula donc un certain temps avant la finalisation du document, qui fut présenté dans sa version définitive par le ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle en juin 2011, sous le nom « Projet pour l'Afrique du gouvernement fédéral<sup>14</sup> ».

## ***Des priorités régionales et thématiques mal définies***

Une fois encore, c'est sans doute à cause du grand nombre de personnes associées à l'élaboration du document que ce dernier, loin de circonscrire des priorités régionales et thématiques claires pour la politique africaine de l'Allemagne, élargit au contraire la vue d'ensemble en ajoutant de nouvelles thématiques. Le mérite de ce projet tenait sans aucun doute à ce qu'il offrait un aperçu quasi exhaustif des activités du gouvernement fédéral ayant un rapport

---

<sup>13</sup> D. Tull, *Deutsche Afrikapolitik: Ein Beitrag zu einer überfälligen Debatte*, Berlin, Friedrich-Ebert-Stiftung, février 2014, p. 4, disponible sur : <[library.fes.de/pdf-files/iez/10574.pdf](http://library.fes.de/pdf-files/iez/10574.pdf)>.

<sup>14</sup> Gouvernement fédéral, *Deutschland und Afrika: Konzept der Bundesregierung*, Berlin, 2011, disponible sur : <[www.auswaertiges-amt.de/cae/servlet/contentblob/581096/publicationFile/155311/110615-Afrika-Konzept-download.pdf](http://www.auswaertiges-amt.de/cae/servlet/contentblob/581096/publicationFile/155311/110615-Afrika-Konzept-download.pdf)>.

avec le continent africain. Malheureusement, on oublia en cours de route de dégager explicitement des priorités. Le projet répertoriait au total six « domaines clés » pour la politique africaine de l'Allemagne : « Paix et sécurité » ; « Bonne gouvernance, état de droit, démocratie, droits de l'homme » ; « Économie » ; « Environnement et climat » ; « Énergie et matières premières » ; « Développement durable et axé sur la connaissance ». Or cette énumération couvre presque l'ensemble des activités allemandes en Afrique. Au final, aucun domaine ne se détachait donc vraiment.

Concernant la thématique « Paix et sécurité », bien que l'Allemagne se soit engagée plus directement dans des opérations de sécurité au cours des années précédentes, le projet mettait clairement l'accent sur le « renforcement de la responsabilité propre de l'Afrique ». Il s'agissait essentiellement pour l'Allemagne de mettre à disposition des moyens financiers et des conseillers pour renforcer la capacité des acteurs africains à prévenir les crises par des moyens civils – ce qui était déjà une priorité dans le plan d'action de 2004 –, mais aussi d'envoyer sur place des conseillers militaires de la Bundeswehr pour former les forces armées africaines<sup>15</sup>. En 2010 déjà, le gouvernement fédéral avait mis plusieurs soldats allemands à disposition de la Mission de formation de l'UE en Somalie (*European Training Mission in Somalia*, EUTM Somalia). D'abord menée en Ouganda (où elle se poursuit) pour des raisons de sécurité, cette mission a pour objectif de former les forces de sécurité somaliennes. L'envoi de soldats de la Bundeswehr au Mali dans le cadre d'une mission similaire de l'UE (*European Training Mission in Mali*, EUTM Mali) prouva début 2013 que la participation de l'Allemagne à ce type d'entreprises ne serait pas éphémère.

Dans le domaine économique, le projet juxtaposait deux visions du continent africain : l'ancienne, axée sur le thème du développement, et la nouvelle, tournée vers les opportunités offertes par l'Afrique. D'un côté, le document mettait l'accent sur le développement économique de l'Afrique et la nécessité d'apporter plus de prospérité au continent, par exemple en promouvant l'intégration économique régionale ou en soutenant l'agriculture. De l'autre, il mettait en avant la défense des intérêts économiques allemands, en insistant sur les possibilités d'exportations vers le continent africain et les perspectives d'élargissement du champ d'activité des petites et moyennes entreprises allemandes<sup>16</sup>. De la même façon, il présentait ouvertement les gisements de matières premières et d'énergies fossiles en Afrique (pétrole, gaz naturel), mais aussi le potentiel du continent dans le domaine des énergies renouvelables, comme une chance pour l'approvisionnement énergétique de l'Allemagne et comme un marché potentiel pour les

---

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 29-37.

entreprises allemandes<sup>17</sup>. Il évoquait également, dans ce contexte, la pression croissante de la concurrence à laquelle l'Allemagne se trouve confrontée depuis que la Chine et l'Inde, mais aussi le Brésil, les États-Unis et d'autres pays, renforcent leur présence en Afrique<sup>18</sup>.

La défense des intérêts allemands sur le plan économique et en matière de sécurité devait toutefois continuer à aller de pair avec la promotion de la bonne gouvernance, de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit. Dans son Projet pour l'Afrique, le gouvernement fédéral se flattait de faire partie « des trois principaux soutiens bilatéraux de la bonne gouvernance en Afrique, avec plus de 285 millions d'euros de fonds publics alloués chaque année à la coopération au développement<sup>19</sup> ». En ce qui concerne la promotion de l'état de droit, le texte insistait surtout sur les multiples mesures prises par l'Allemagne pour soutenir la construction de structures publiques en Afrique (par exemple, financement de programmes pour la mise en place d'institutions judiciaires en Côte d'Ivoire, au Liberia et en Sierra Leone), et aussi sur le fort engagement du pays en faveur des sociétés civiles africaines (en particulier dans le domaine de la culture et des médias). Le projet, qui traitait en outre des relations de l'Allemagne avec les pays d'Afrique du Nord, mettait aussi l'accent, en raison des révolutions arabes de 2011, sur le soutien aux États concernés (en particulier *via* les « partenariats pour la transformation »)<sup>20</sup>.

## ***Des objectifs toujours contradictoires***

S'il était annoncé, dans le Projet pour l'Afrique, que la collaboration des différents ministères serait désormais mieux coordonnée et que le ministère des Affaires étrangères assurerait la « cohérence des initiatives allemandes<sup>21</sup> », cette louable intention ne fut qu'insuffisamment transposée dans les faits. Chacun des différents ministères continua de suivre sa propre voie, entre autres raisons parce que les ministres chargés des questions africaines appartenaient à des familles politiques différentes. Même entre 2009 et 2013, alors que le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Coopération et du Développement (BMZ) et le ministère de l'Économie et de la Technologie (BMW) avaient tous trois à leur tête des membres du FDP (soit, respectivement, Guido Westerwelle, Dirk Niebel et Philipp Rösler), aucun accord global ne put être trouvé sur les questions majeures.

---

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 41-45.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 29-30 ; p. 41.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 24-29.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 59.



Par conséquent, la politique africaine de l'Allemagne ne gagna guère en cohérence et les contradictions entre les objectifs de certaines politiques apparurent à nouveau au grand jour. Le Projet pour l'Afrique avait pour ambition de définir les « valeurs » et les « intérêts » de la politique allemande, et de parvenir à les concilier. Or, dans la pratique, il donna lieu à des dilemmes insolubles : comment, en effet, parvenir à défendre à la fois les intérêts allemands sur le plan économique et en matière de sécurité d'une part, et la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit d'autre part ? Qu'il s'agisse de résoudre les problèmes de sécurité – par exemple, de lutter contre les activités de groupes terroristes – ou bien de renforcer la position d'entreprises allemandes sur les marchés africains, le gouvernement fédéral est bien obligé de collaborer avec les élites au pouvoir, lesquelles, bien souvent, n'ont pas été élues et ne gouvernent pas de manière démocratique. Il est donc difficile de pousser ces mêmes élites (par exemple, en usant de moyens politiques ou économiques comme l'application de sanctions ou la diminution de l'aide au développement) à garantir le respect des droits de l'homme, à renforcer la démocratie et à respecter les principes de l'état de droit.

L'Allemagne se heurte à ce dilemme de manière particulièrement évidente dans le cadre de ses relations économiques avec l'Afrique. Le Rwanda et l'Éthiopie par exemple, deux États africains « modèles » en pleine expansion, affichant des taux de croissance très élevés, constituent des zones d'investissement intéressantes pour les entreprises allemandes<sup>22</sup>. Or ils sont tous deux dirigés d'une main de fer et sont loin de remplir les critères démocratiques définis par l'Allemagne<sup>23</sup>. Depuis toujours pourtant, la logique économique l'a emporté et, jusqu'à présent, il n'a jamais été sérieusement envisagé d'adopter des sanctions économiques ou d'autres mesures coercitives à l'encontre de ces deux pays. Le maintien de bonnes relations économiques et la promotion des droits de l'homme et de la démocratie sont d'autant plus difficiles à concilier aujourd'hui que la concurrence économique s'est encore accentuée sur le continent africain, du fait de l'engagement de puissances en plein essor. La Chine surtout, qui est loin d'être une démocratie, s'inquiète assez peu de savoir si les pays africains avec lesquels elle fait affaire respectent les principes démocratiques, ce qui accroît la pression sur les milieux politiques et économiques allemands.

---

<sup>22</sup> Ch. Putsch, « Drei Staaten in Afrika, die es richtig machen », *Die Welt*, 31 août 2014, disponible sur : <[www.welt.de/debatte/kommentare/article131753751/Drei-Staaten-in-Afrika-die-es-richtig-machen.html](http://www.welt.de/debatte/kommentare/article131753751/Drei-Staaten-in-Afrika-die-es-richtig-machen.html)>.

<sup>23</sup> L'ONG Freedom House a classé ces deux États dans la catégorie des pays « non libres » ces dernières années. Voir les liens suivants : <[freedomhouse.org/report/freedom-world/2014/rwanda-0#.VHWJsPmG9vQ](http://freedomhouse.org/report/freedom-world/2014/rwanda-0#.VHWJsPmG9vQ)> (pour le Rwanda) et <[freedomhouse.org/report/freedom-world/2014/ethiopia-0#.VHWJw\\_mG9vQ](http://freedomhouse.org/report/freedom-world/2014/ethiopia-0#.VHWJw_mG9vQ)> (pour l'Éthiopie).

## Les « Lignes directrices de la politique africaine » de 2014 : un pas en avant, un pas en arrière

---

Au début de l'année 2014, moins de trois ans après la publication du Projet pour l'Afrique de 2011, la formulation d'une « stratégie africaine » fit de nouveau l'objet de discussions en Allemagne, essentiellement à l'initiative du gouvernement de coalition CDU-SPD arrivé au pouvoir en décembre 2013. Les débats portaient non seulement sur la prolongation de l'engagement allemand dans le cadre des missions d'entraînement militaire de l'UE en Somalie et au Mali, mais aussi sur une éventuelle participation de la Bundeswehr à une opération militaire de l'UE en République centrafricaine, ce qui, aux yeux de la nouvelle ministre de la Défense, M<sup>me</sup> von der Leyen, et du nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Steinmeier, rendait nécessaire l'élaboration d'une stratégie allemande pour l'Afrique afin de mieux encadrer tout éventuel envoi de soldats allemands sur place<sup>24</sup>.

Cette fois encore, la « stratégie » attendue se résuma au final à un simple projet, qui, bien que légèrement plus court que celui de 2011, présente lui aussi un aperçu plutôt superficiel des opérations menées par l'Allemagne sur le continent africain. Si l'introduction annonce un recentrage sur les points essentiels et une définition des priorités plus claire que dans le Projet pour l'Afrique de 2011, c'est en vain qu'on en cherche la trace dans la suite du document<sup>25</sup>. Y sont évoqués de manière peu structurée et à grands traits la plupart des thèmes et domaines déjà traités plus en détail dans le projet de 2011. En guise de mise à jour, l'accent est mis sur les nouveaux programmes et initiatives lancés par le gouvernement fédéral depuis la publication du projet de 2011, ou qui sont encore en préparation.

---

<sup>24</sup> Des demandes semblables émanèrent également de l'opinion publique et de la Bundeswehr. André Wüstner, président de l'Association allemande pour la Bundeswehr (*Deutscher Bundeswehrverband*), incita ainsi le gouvernement à expliciter sa stratégie générale pour l'Afrique avant d'intensifier l'engagement militaire allemand sur ce continent. Voir « Bundeswehrverband: Einsatz in Mali dauert mindestens zehn Jahre », Agence France Presse (AFP), 26 janvier 2014.

<sup>25</sup> Gouvernement fédéral, *Afrikapolitische Leitlinien der Bundesregierung*, 21 mai 2014, disponible sur : <[www.bundesregierung.de/Content/DE/\\_Anlagen/2014/05/2014-05-21-afrikapolitische-leitlinien.pdf?\\_\\_blob=publicationFile&v=1](http://www.bundesregierung.de/Content/DE/_Anlagen/2014/05/2014-05-21-afrikapolitische-leitlinien.pdf?__blob=publicationFile&v=1)>, p. 1.

Seul détail frappant : les problématiques économiques, qui occupaient en 2011 une place centrale, sont un peu moins mises en avant dans le document de 2014. Il y est surtout question non pas des intérêts économiques allemands en Afrique, brièvement mentionnés, mais du développement des économies africaines.

Au moins les Lignes directrices de 2014 s'intéressent-elles, du moins en partie, à l'élément qui avait relancé le débat autour d'une nouvelle stratégie africaine : la définition d'orientations en vue d'un renforcement de l'engagement militaire de la Bundeswehr dans les États africains en crise. On peut lire dans le document que « l'entraînement dispensé aux partenaires africains pour leur permettre de prévenir les crises et d'y réagir de manière efficace » demeure au centre de l'engagement allemand dans le domaine de la sécurité. Toutefois, il est également souligné que l'Allemagne, « dans le cadre d'une action globale multidimensionnelle (à la fois politique, civile et militaire) et en tant que membre d'un collectif international engagé dans la gestion d'une crise conformément au droit international », devrait être prête à « s'engager tout aussi directement pour instaurer la paix et la sécurité en cas de crises particulièrement graves<sup>26</sup> ». Au premier abord, cette déclaration de principe rappelle le contenu du Projet pour l'Afrique de 2011. À une nuance près : ici, le volet militaire est placé au même niveau que les instruments politiques et civils de gestion de crise, et considéré non plus seulement, comme c'était le cas auparavant, comme une mesure en dernier ressort, mais comme un élément d'une « action globale multidimensionnelle ». Il ressort toutefois clairement du texte que l'engagement militaire de l'Allemagne doit se limiter à une contribution aux missions d'entraînement militaire. Toute participation de la Bundeswehr à des missions de combat est écartée<sup>27</sup>. À noter que les Lignes directrices de 2014 introduisent une nouveauté : y sont nommées pour la première fois deux régions en crise dans lesquelles le gouvernement fédéral souhaite s'engager davantage, à savoir le Sahel et la région des Grands Lacs<sup>28</sup>. Le document ne précise pas, en revanche, les raisons de ce choix.

Aucune décision majeure n'a été prise par les dirigeants allemands à la suite du bref débat sur la stratégie africaine lancé début 2014. Le changement de cap annoncé ne s'est pas non plus traduit dans les faits par de grands bouleversements. Le gouvernement fédéral a ainsi annoncé une hausse du nombre

---

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>27</sup> Voir aussi à ce sujet l'interview d'Ursula von der Leyen : « Alleingänge mit deutschen Soldaten wird es nicht geben », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 14 février 2014, disponible sur : <[www.faz.net/aktuell/politik/ausland/afrika/ursula-von-der-leyen-im-gespraech-alleingaenge-mit-deutschen-soldaten-wird-es-nicht-geben-12796982.html](http://www.faz.net/aktuell/politik/ausland/afrika/ursula-von-der-leyen-im-gespraech-alleingaenge-mit-deutschen-soldaten-wird-es-nicht-geben-12796982.html)>.

<sup>28</sup> Gouvernement fédéral, *Afrikapolitische Leitlinien der Bundesregierung*, *op. cit.*, p. 5-6.

d'hommes mis à disposition dans le cadre de la mission d'entraînement de l'UE au Mali (ce dernier passant de 180 à 250 soldats)<sup>29</sup>. Par une décision de mars 2014, l'Allemagne s'est de nouveau engagée à contribuer à la mission de formation EUTM en Somalie, dont elle s'était retirée en décembre 2013, estimant que la sécurité n'était plus assurée depuis le transfert des camps d'entraînement des soldats somaliens, initialement situés en Ouganda, vers la capitale somalienne, Mogadiscio<sup>30</sup>. En République centrafricaine, elle n'a finalement envoyé qu'un maximum de 80 soldats<sup>31</sup> dans le cadre de l'opération EUFOR RCA lancée par l'UE au printemps 2014, dont le but était de sécuriser la zone autour de la capitale, Bangui.

S'agissant du renforcement de la cohérence de la politique africaine de l'Allemagne, le débat sur les Lignes directrices de 2014 n'a pas non plus permis de réaliser de véritables progrès. Le fait que le BMZ ait publié sa propre stratégie africaine<sup>32</sup> en mars 2014 – soit peu de temps après la relégation au second plan du débat sur une nouvelle stratégie globale, supplanté dans les médias par l'escalade de la crise en Ukraine – en est la preuve. Le document, intitulé « La nouvelle politique africaine du BMZ », qui se concentre sur les thèmes classiques de l'aide au développement (bonne gouvernance, droits de l'homme, développement rural, approvisionnement en eau, développement économique durable, santé, énergie, éducation et mise en place de structures civiles pour la prévention et la gestion des crises), n'entre certes pas en contradiction avec les lignes directrices du gouvernement fédéral. Toutefois, sa publication montre bien, sur le plan symbolique, que le BMZ se considère toujours comme le ministère chargé des questions africaines et qu'il n'entend pas obéir docilement au ministère des Affaires étrangères (et encore moins à d'autres ministères, dont celui de la Défense, qui s'intéressent de plus en plus à l'Afrique).

---

<sup>29</sup> Bundestag, *Drucksache 18/437*, 5 février 2014, disponible sur : <[dip21.bundestag.de/dip21/btd/18/004/1800437.pdf](http://dip21.bundestag.de/dip21/btd/18/004/1800437.pdf)>.

<sup>30</sup> Comme c'était déjà le cas entre 2010 et 2013, jusqu'à 20 soldats peuvent être envoyés dans le cadre de cette mission. Voir Bundestag, *Drucksache 18/857*, 9 mars 2014, disponible sur : <[dip21.bundestag.de/dip21/btd/18/008/1800857.pdf](http://dip21.bundestag.de/dip21/btd/18/008/1800857.pdf)>.

<sup>31</sup> Bundestag, *Drucksache 18/1081*, 8 avril 2014, disponible sur : <[dip21.bundestag.de/dip21/btd/18/010/1801081.pdf](http://dip21.bundestag.de/dip21/btd/18/010/1801081.pdf)>.

<sup>32</sup> Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), *Die neue Afrika-Politik des BMZ*, 21 mars 2014, disponible sur : <[www.bmz.de/de/presse/aktuelleMeldungen/2014/maerz/140321\\_pm\\_025\\_Die-neue-Afrika-Politik-des-BMZ/25\\_Die\\_neue\\_Afrikapolitik\\_des\\_BMZ.pdf](http://www.bmz.de/de/presse/aktuelleMeldungen/2014/maerz/140321_pm_025_Die-neue-Afrika-Politik-des-BMZ/25_Die_neue_Afrikapolitik_des_BMZ.pdf)>.

## Conclusion et perspectives

---

Bien que le débat sur la réorientation de la politique africaine de l'Allemagne ait été rouvert début 2014, le pays ne dispose toujours pas d'une véritable stratégie en la matière. Tout comme le « Projet pour l'Afrique » publié en 2011, les « Lignes directrices de la politique africaine du gouvernement fédéral » de mai 2014 offrent certes un bon aperçu de ce que l'Allemagne fait ou envisage de faire en Afrique, mais elles ne proposent toujours pas de priorités thématiques et régionales claires comme on serait en droit de l'attendre d'un document stratégique. On aurait également souhaité que les contradictions entre les divers objectifs de la politique africaine de l'Allemagne soient abordées de façon plus directe. Cela vaut en particulier pour la compatibilité entre les « valeurs » (protection des droits de l'homme, promotion de la démocratie, respect de l'état de droit) d'une part, et les « intérêts » (économiques et en matière de sécurité) d'autre part, lesquels, du point de vue allemand, ne cessent de gagner en importance. Les différents ministères concernés auraient tout intérêt à se concerter davantage au lieu de garder les yeux rivés sur leurs programmes respectifs.

Au moins observe-t-on un début de ligne stratégique de la politique allemande en Afrique dans le domaine de la sécurité. L'objectif prioritaire de l'Allemagne en la matière consiste toujours à fournir des moyens financiers et logistiques pour permettre à l'UA et aux organisations régionales africaines de mieux gérer les crises auxquelles le continent fait face. Le gouvernement fédéral se montre toutefois davantage disposé à aller plus loin, comme en témoigne l'envoi de soldats allemands en Afrique. Berlin privilégie les missions de formation militaire, comme celles actuellement en cours au Mali et en Somalie. La participation de la Bundeswehr à des actions plus « musclées », notamment dans le cadre de l'opération militaire de l'UE en RDC, voire à des opérations de combat, comme en mène aujourd'hui la France dans la région du Sahel (opération Barkhane), n'est pas envisageable à l'heure actuelle, à en juger par le contenu des Lignes directrices de 2014 et les déclarations de nombreux responsables allemands. L'envoi de contingents de la Bundeswehr à l'étranger continue en effet de diviser l'opinion publique allemande, qui reste très critique à l'égard d'une telle éventualité.

Pour l'avenir, il faut espérer que Berlin poursuivra le débat qu'elle a engagé, sans le conclure, sur la meilleure stratégie à mener en Afrique. La bonne volonté affichée ces dernières années par les responsables allemands dans leurs discussions à ce sujet est un

signe plutôt encourageant. Le gouvernement fédéral doit toutefois s'interroger sur la meilleure manière de procéder : est-il en effet pertinent de traiter dans un seul et même document l'ensemble des thématiques ayant trait au continent africain ? Au vu de la multiplicité des défis à relever en Afrique, il semblerait plus judicieux de développer des stratégies spécifiques pour certaines régions (comme l'a fait l'UE, récemment, pour le Sahel ou la Corne de l'Afrique), ou bien de se concentrer sur des problématiques plus larges, communes à plusieurs régions (telles que la lutte contre le terrorisme ou la gestion de l'immigration clandestine). C'est ce qu'avait entrepris le ministère allemand des Affaires étrangères il y a plus de dix ans, en proposant des stratégies régionales. Le gouvernement fédéral pourrait s'y référer et s'en servir de base pour les années à venir. Reste à savoir si une nouvelle opportunité propice à l'ouverture d'un débat sur la stratégie africaine de l'Allemagne se présentera, et dans combien de temps.

# Notes du Cerfa

---

Publiée depuis 2003 à un rythme mensuel, cette collection est consacrée à l'analyse de l'évolution politique, économique et sociale de l'Allemagne contemporaine : politique étrangère, politique intérieure, politique économique et questions de société. Les « Notes du Cerfa » sont des textes concis, à caractère scientifique et de nature *policy oriented*. À l'instar des « Visions franco-allemandes », les « Notes du Cerfa » sont accessibles sur le site Internet du Cerfa, où elles peuvent être consultées et téléchargées gratuitement.

## ***Dernières publications du Cerfa***

Michel Drain, « L'engagement de la Bundeswehr en Afghanistan : quels enseignements pour la politique de défense allemande ? », *Note du Cerfa*, n° 118, décembre 2014.

Hans Brodersen, « Vers le grand large ? Le commerce extérieur allemand entre l'UE et les BRICS », *Note du Cerfa*, n° 117, novembre 2014.

Pierre Zapp, « Un nouvel « Agenda » pour l'Allemagne ? Comprendre les défis économiques et sociaux », *Note du Cerfa*, n° 116, septembre 2014.

Michel Drain, « La dimension parlementaire de la politique de défense allemande », *Note du Cerfa*, n° 115, août 2014.

Camilla Bausch, Matthias Duwe et Benjamin Görlach, « La politique climatique et énergétique du gouvernement fédéral allemand. Contribution au dialogue franco-allemand », *Note du Cerfa*, n° 114, juillet 2014.

## Le Cerfa

---

Le Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) a été créé en 1954 par un accord gouvernemental entre la République fédérale d'Allemagne et la France. Le Cerfa bénéficie d'un financement paritaire assuré par le ministère des Affaires étrangères et européennes et l'Auswärtiges Amt ; son conseil de direction est constitué d'un nombre égal de personnalités françaises et allemandes.

Le Cerfa a pour mission d'analyser les principes, les conditions et l'état des relations franco-allemandes sur le plan politique, économique et international ; de mettre en lumière les questions et les problèmes concrets que posent ces relations à l'échelle gouvernementale ; de trouver et de présenter des propositions et des suggestions pratiques pour approfondir et harmoniser les relations entre les deux pays. Cette mission se traduit par l'organisation régulière de rencontres et de séminaires réunissant hauts fonctionnaires, experts et journalistes, ainsi que par des travaux de recherche menés dans des domaines d'intérêt commun.

Hans Stark assure le secrétariat général du Cerfa depuis 1991 et il est responsable de la publication des « Notes du Cerfa » et des « Visions franco-allemandes ». Nele Wissmann est chargée de mission dans le cadre du projet « Dialogue d'avenir ». Lea Metke est chargée de projets au sein du Cerfa.